

Mis en ligne par Arrête Ton Char !,  le 26 janvier 1972 (dernière m.a.j. : 27 janvier 2019)



- Arrêté du 2 mai 1972 AGREGATION DE LETTRES MODERNES
- Arrêté du 5 juillet 1972 MODIFICATION DE L'ARRETE DU 18-06-1904 EN CE QUI CONCERNE LES EPREUVES DEFINITIVES DE LETTRES CLASSIQUES